



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chiens

Question écrite n° 50699

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes persistants liés aux chiens reconnus dangereux par la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999. L'actualité nous montre avec acuité le nombre croissant et la violence des accidents provoqués par ce type de chiens. La mise en place de la loi ne semble pas suffire à enrayer ce phénomène mais doit, pour être pleinement efficace, être suivie de la mise à disposition de moyens qui permettront la stricte application et le strict respect de la législation en vigueur. Il lui demande les mesures qu'il compte mettre en oeuvre afin d'y parvenir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50699

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5226